

DANGER ! le 'triangle de la burle' aux portes de notre région

Le journal «Le Dauphiné Libéré» dans son édition du 15 août 2013 a consacré sa dernière page aux accidents d'avions et aux événements mystérieux qui les entourent dans le «triangle de la burle» par comparaison avec le «triangle des Bermudes» où sont disparus mystérieusement des avions

Le rédacteur de l'article se fait l'écho d'auteurs, qui en quête de sensationnel, ont publié des ouvrages relatant des faits étranges qui entoureraient les accidents d'avions aux limites de l'Ardèche, de la Haute-Loire et de la Loire. Ils ont dénommé cette zone qui s'étend du massif du Pilat au nord, à Privas à l'est et au Puy en Velay à l'ouest, de sinistre réputation et un véritable 'pot au noir', le «triangle de la burle». La burle est un vent froid et violent qui souffle la neige en hiver et qui a pour conséquence de former d'importantes congères de neige et de réduire la visibilité horizontale.

Il est amusant de constater que ces auteurs accompagnent les avions accidentés de lueurs multicolores ou de boules de feu. Parfois, ils est fait état du *rapport du pilote avant sa mort dans l'accident* ou de *personnels au sol alors que l'appareil s'est écrasé de nuit dans une zone déserte*. Aux erreurs de pilotage ou de dérèglement des instruments de navigation, il est ajouté des effets magnétiques inconnus, des dépressions telluriques, des phénomènes météorologiques extraordinaires, voire des «forces obscures», etc...Des émissions de télévision qui traitent des événements relevant du paranormal font état du «triangle de la burle».

Au point de vue géographique et climatique, le «triangle de la burle» n'est pas une zone homogène.

Pour faire honnêtement la part des choses et pour retrouver la vérité, les étudiants de l'unité de zététique de l'Université Joseph Fournier de Grenoble ont montré dans plusieurs études que toutes ces histoires provenaient d'un roman. Nous vous invitons à consulter une étude publiée sur internet à l'adresse : 'dossier UET de zététique-le triangle de la burle' :

Vous constaterez ainsi, qu'il y a très peu d'accidents d'avions à l'intérieur du «triangle de la burle», et que la plupart le sont dans la zone périphérique.

Existe-t-il, aux portes de la Région Rhône-Alpes, une zone particulièrement accidentée pour les aéronefs, en l'occurrence les Cévennes ?

Cette région est survolée, de jour, de nuit, en tous sens, par le transit des aéronefs commerciaux et par des avions d'affaires, dans le cadre de liaisons nationales, internationales et intercontinentales, à une altitude supérieure à 35.000 pieds (environ 11.000 mètres). Ces appareils qui volent aux instruments sont suivis au radar par les différents Centres de Contrôle de la Navigation Aérienne, en fonction de leur plan de vol. Des appareils privés ou d'aéroclubs, effectuent sur notre région, des vols de liaison, en vol à vue et à une altitude d'environ 7.000 pieds (environ 2.000 mètres) et suivant un plan de vol déposé, mais non suivi au radar. C'est ce type d'appareils qui est susceptible d'être accidenté. Les vols effectués dans cette région par les avions des aéroclubs locaux le sont dans des périmètres délimités autour de leur aérodrome d'appartenance.

DANGER ! le 'triangle de la burle' aux portes de notre région

Aussi, avons nous souhaité étudier la zone qui se situe sur le rebord oriental du Massif Central à proximité de la Vallée du Rhône. Cette zone, que nous délimitons à une bande de 50 kilomètres de part et d'autre de la ligne de partage des eaux entre le bassin méditerranéen et atlantique, correspond à la ligne de crêtes des massifs montagneux. Cette zone est constituée de massifs isolés, tels le Massif du Pilat (1370m), les Boutières (1331m), les contreforts du Mezenc (1753m) et du Gerbier de Jonc (1551m), le massif du Tanargue (1448m), émergeant des Cévennes vivaroises ou vellaves (1200m), qui surplombent la Vallée du Rhône en un imposant talus.

Pour s'en rendre compte, nous vous invitons à visiter le charmant petit village de Saint Clément, à proximité de Fay sur Lignon, où vous avez une table d'orientation qui couvre l'ensemble de la zone et constaterez l'importance de ce talus : Saint Clément, qui se situe sur le plateau, est à environ 1200 mètres d'altitude, et la vallée de la Saliouse, au pied du talus à environ 600 mètres, en moins de 2 kilomètres.

C'est une zone de conflit entre les masses d'air chaudes et humides qui remontent de Méditerranée et l'air plus froid d'origine océanique. Ce conflit est d'autant plus accentué lorsque surviennent des perturbations qui génèrent des précipitations importantes de l'ordre de 100 mm en 24 heures, et parfois beaucoup plus. Cette zone relativement boisée entretient l'humidité, ce qui provoque une forte évapotranspiration, d'où la formation de masses nuageuses qui encapuchonnent la ligne de partage des eaux dans le brouillard.

La situation géographique et les conditions météorologiques particulières engendrent une zone particulièrement dangereuse pour les appareils qui volent aux environ de 2000 mètres. Il existe en France, d'autres zones où l'on retrouve des conditions identiques, tels le massif du Lubéron à l'est d'Avignon et la Montagne de Thorenc, au nord-ouest de Nice.

Dans cette zone, nous avons répertorié les accidents d'avions, à partir des fichiers (voir le site internet 'espacesaerienslyon' à la rubrique 'les drames aériens dans les départements de la Loire, Ardèche et Haute-Loire). Sur la période 1944/2014, soit 70 années, nous avons localisé et identifié 26 accidents:

6 accidents imputables à des avions de chasse à réaction de l'Armée de l'Air (collision en vol, incidents techniques liés à des extinctions de réacteur ou autres). A signaler, que pendant de nombreuses années, les appareils de la 5ème escadre de chasse basée sur le terrain d'Orange-Caritat disposaient sans la région d'une bande d'entraînement: Etendard de l'Aéronavale à Montpezat le 2 août 1963, deux F100 se heurtent en vol au-dessus du Mezenc le 31 décembre 1964, collision en vol entre un Mirage III et un Fouga Magister dans la région de Saint Félicien le 18 mars 1968, Fouga Magister à Cros de Géorand le 31 octobre 1968, Jaguar à Berzème le 28 mars 1984, trois Mirage F 1 s'écrasent dans le Massif du Pilat le 20 mai 1987.

2 accidents à des appareils de transport militaires : accident du à une erreur de navigation dans le brouillard pour le C 47 de l'US Air Force dans le Massif du Pilat le 1er novembre 1944, accident du aux mauvaises conditions météorologiques pour le Nord 262 de l'Armée de l'Air à Mézilhac le 21 janvier 1971.

2 accidents à des appareils de transport privés : bimoteur Doves de la Cie anglaise Skyways Ltd. à Saint Baudille le 13 mai 1948 et Nord 1402 de la SCAN à Saint Baudille le 12 décembre 1952.

DANGER ! le 'triangle de la burle' aux portes de notre région

2 accidents à des appareils de type 'bombardiers d'eau' : Hercules C 130 loué par la Protection Civile à Burzet le 6 septembre 2000, Tracker de la Protection Civile à Valgorge le 20 août 2005.

14 accidents survenus à des appareils de tourisme : DR 100 à Borée le 31 mai 1959, Piper Apache dans le Massif du Pilat le 1er avril 1963, avion de tourisme dans le Massif du Pilat le lundi de Pentecôte 1964, Robin DR 253 à Devesset le 17 février 1972, avion de tourisme dans le Massif du Pilat en 1975, Robin DR 400 à Montpezat le 18 avril 1978, Robin R 1180 dans le Massif du Pilat le 11 janvier 1980, avion de tourisme dans le Massif du Pilat le 12 janvier 1980, avion de tourisme dans le Massif du Pilat fin janvier 1980, Piper Cub à Saint Agrève le 24 septembre 1980, Piper PA28 Estables le 12 mai 1981, Piper PA28 à Usclades et Ritord le 22 décembre 1996, Morane Saulnier Rallye à Saint Laurent les Bains le 3 juin 2003, Piper dans le Massif du Pilat le 7 juin 2008.

26 accidents en 70 ans, et si l'on déduit les 6 accidents d'avions de chasse et les 2 accidents des 'bombardiers d'eau' qui sont intervenus en dehors de paramètres météorologiques, cela donne 18 accidents. Rien d'anormal. Si le 'triangle de la burle' n'est pas le 'pot au noir', par contre le Massif du Mont Pilat est beaucoup plus dangereux pour la navigation aérienne. Bien souvent, les pilotes d'avion de tourisme, qui transitent, veulent éviter la région lyonnaise et ses restrictions de survol, et de ce fait se font surprendre par le brouillard et les nuages qui recouvrent ce massif.

Actuellement, la plupart des accidents d'avions de tourisme proviennent d'un enchaînement successifs d'erreurs humaines, de pilotage, des conditions météorologiques, mais de plus en plus rarement de problèmes matériels. Dans les Cévennes, lorsque les appareils pénètrent dans les nuages qui recouvrent la zone de conflit de masses d'air, ils se trouvent confrontés au phénomène de givrage. Lors de la préparation de leur navigation, les pilotes ne prennent pas suffisamment en compte les paramètres météo à l'origine du givrage.

DANGER ! le 'triangle de la burle' aux portes de notre région (C) C.A.L.M 02/2014